

Lucerne / Saint-Gall, le 17 novembre 2017

## **Communiqué de presse**

---

### **L'Association suisse des magistrats de l'ordre judiciaire élit son nouveau président et renouvelle son comité.**

Lors de sa 48ème assemblée générale du 17 novembre 2017 à Lucerne, l'Association suisse des magistrats de l'ordre judiciaire a élu à l'unanimité son président et son comité pour la prochaine période de 4 ans. Le comité, où doivent être représentées les différentes régions et instances judiciaires, sera composé ainsi:

- Président:**                    M. Patrick Guidon, Président du Tribunal cantonal de Saint-Gall (SG; *nouveau*);
- Vice-présidente:**        Mme Anastasia Falkner, Présidente du Tribunal régional Berne-Mittelland (BE; *nouvelle*);
- Vice-président:**         M. André Jomini (Président de la Cour de droit administratif et public I du Tribunal cantonal du canton de Vaud (VD; *nouveau*);
- Membres:**                 M. Dieter Freiburghaus, Juge cantonal (BL; réélu), Mme Marie-Chantal May Canellas, Juge fédérale (VS; réélue), M. Hans-Jakob Mosimann, Vice-président du Tribunal des assurances sociales (ZH; réélu), M. Patrick M. Müller, Juge cantonal (LU; réélu), Mme Nora Lichti Aschwanden, Juge cantonale (ZH; réélue), M. Thomas Stadelmann, Juge fédéral (LU; réélu), M. Matthias Stein, Président du Tribunal civil (BS; réélu), M. Pietro Angeli-Busi, Juge administratif fédéral (TI; *nouveau*), Mme Marie-Pierre de Montmollin, Juge cantonale (NE; *nouvelle*).

*„L'Association suisse des magistrats continuera à s'engager de manière constructive en faveur de la garantie de l'indépendance des juges", a déclaré Patrick Guidon après son élection comme nouveau président. Il a ajouté que l'Association veillerait, pendant les quatre années à venir, à collaborer „encore plus fortement avec les associations régionales de juges et avec les tribunaux des cantons et de la Confédération.“*

Après l'assemblée générale, l'association a accueilli les participants à la traditionnelle Journée des juges, où différents exposés ont été présentés. Cela a aussi été l'occasion de prendre congé du président sortant, le Juge pénal fédéral Roy Garré, ainsi que de la vice-présidente, la Juge cantonale Florence Krauskopf.

#### **Association suisse des magistrats de l'ordre judiciaire (ASM-SVR)**

Fondée en 1969, l'ASM compte plus de 600 membres issus de tous les degrés de juridictions cantonales et fédérales. Elle a pour but la sauvegarde et le maintien de l'indépendance des juges et de la justice, le développement de la législation et de la jurisprudence, l'échange d'expériences professionnelles et la création de liens d'amitié entre les juges ainsi que l'engagement en faveur de l'Etat de droit. Elle est indépendante de tout parti politique et confessionnellement neutre.